



# DOSSIER D'INSCRIPTION 2019/2020

**A remplir et à remettre au 144**

**Merci d'écrire lisiblement et de remplir la totalité du dossier pour valider l'inscription de l'élève.  
Tous les champs sont obligatoires, aucun dossier ne sera pris en compte sans la totalité des informations demandées par le 144.**

## L'ELEVE

Nom: ..... Prénom: .....

Sexe:  M  F

Date de naissance: ..... / ..... / .....

Adresse:

N°: ..... Rue: .....

Code postal ..... Ville: .....

Nouvel élève

Déjà inscrit au 144

## PARENTS

### Mère

E-mail: .....

Téléphone: .....

### Père

E-mail: .....

Téléphone: .....

Nombre de frères et soeurs: .....

## Comment nous avez vous connus?

Bouche à oreille

Prospectus

Internet

Facebook

Autre.....

## Cours choisis

### Danse

### Niveau et/ou âge

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## REGLEMENT : Inscription à l'année uniquement !

Abonnement tarifs annuels 2019/2020 (cours spécifique enfants & ados du planning. Barre à terre , pointes & répertoire n'entrent pas dans cette formule, voir avec l'accueil) + frais d'inscription.

10% de réduction si inscription de 2 enfants ou parent + enfant (se rapprocher de l'accueil)

- 1 cours par semaine : 235€ + 18 € d'inscription soit 253 €  
pour un règlement en 3 fois : 78€ + 78€ + 79€ + 1 chèque de 18€  
pour un règlement en 1 fois : 1 chèque de 18€ + 1 chèque de 235 €
- 2 cours par semaine : 365€ + 18 € d'inscription soit 383 €  
pour un règlement en 3 fois : 122€ + 122€ + 121€ + 1 chèque de 18€  
pour un règlement en 1 fois : 1 chèque de 18€ + 1 chèque de 365 €
- FORMULE PASS à 460€ + 18 € d'inscription soit 478 €  
pour un règlement en 3 fois : 153€ + 153€ + 154€ + 1 chèque de 18€  
pour un règlement en 1 fois : 1 chèque de 18€ + 1 chèque de 460 €
- Eveil classique ou jazz 4/5 ans (45mn) : 215€ + 18 € d'inscription soit 233 €  
pour un règlement en 3 fois : 72€ + 72€ + 71€ + 1 chèque de 18€  
pour un règlement en 1 fois : 1 chèque de 18€ + 1 chèque de 215 €

## IMPORTANT : Règlement par chèque à l'ordre de CLUB 144, espèces ou ANCV (chèques vacances ou coupon sport)

**Règlement en 1 fois** : Le chèque sera encaissé dans les jours suivant l'inscription ou décalé en septembre pour une inscription en fin d'année. Dans ce cas, seul les frais d'inscriptions seront encaissés de suite.

**Règlement en 2 fois** : Le 1<sup>er</sup> chèque sera encaissé dans les jours suivant l'inscription ou en septembre + le mois suivant (ou plus tard sur demande de votre part maximum courant décembre)

**Règlement en 3 fois** : Le 1<sup>er</sup> chèque sera encaissé dans les jours suivant l'inscription ou en septembre + courant décembre et mars.

### Pour un règlement en chèque :

Je soussigné(e).....  
reconnait avoir fait .....chèques pour un montant total de .....€

- pour l'abonnement de mon enfant au 144 pour la saison 2019/2020.

Je ne pourrais en aucun cas faire opposition à mes chèques (voir article L131-35 du code monétaire & financier) ou en demander la restitution en cas d'arrêt de ma part.

Fait à Toulouse, le ..... / ..... / .....

Signature :

*Pour un paiement en espèces ou ancv, un reçu vous sera délivré. Il fera office de preuve en cas de litige, merci de le garder précieusement.*

### RÈGLEMENT INTÉRIEUR A LIRE TRÈS ATTENTIVEMENT !

- Les cours commenceront à partir du lundi 02 septembre 2019 et finiront le 20 juin 2020.  
Merci de prendre note des vacances du 144
  - du 20 octobre au 03 novembre
  - du 22 décembre au 05 janvier
  - du 09 février au 23 février
  - du 05 avril au 19 avril
  - du 21 mai au 24 mai
- Le montant total de l'abonnement annuel, frais d'adhésion compris, s'effectue lors de l'inscription, il engage l'élève à être présent dans les cours qu'il a choisi.
- Pour les encaissements échelonnés, les trois chèques doivent être remis lors de l'inscription. Les parents ne pourront en aucun cas faire opposition à leur chèque en cas d'arrêt prématuré des cours.  
Les forfaits sont valables pour la saison en cours, ils ne sont ni cessibles, ni récupérables. Sauf cas de force majeure (telle longue maladie, fractures...) qui donnera droit à un report sur la saison prochaine. Dans ce cas, un certificat médical sous pli confidentiel devra être fourni précisant les dates précises d'arrêt, nous ne prendrons pas les certificats de complaisance.
- Aucun abonnement ne pourra faire l'objet d'un remboursement. La place de l'enfant étant réservé à l'année.
- Toutes les informations sont données par e-mail aux parents. Nous ne sommes pas responsables de mails non lus ou dans vos indésirables.
- Afin de ne pas déranger le bon déroulement de la classe, les parents ne sont pas autorisés à assister aux cours. ils seront conviés à assister aux portes ouvertes à l'heure du cours la 1ère semaine de cours soit du 02 au 07 septembre ***pour les nouveaux adhérents uniquement*** puis du 16 au 21 décembre 2019 pour tous les parents avec le goûter de Noël !
- Utilisation du téléphone portable interdite durant toute la durée du cours
- Le 144 décline toute responsabilité en cas de vol dans les locaux, les effets personnels sont sous la responsabilité exclusive du propriétaire.
- Nous vous informons ne pas avoir souscrit d'assurance individuelle accident, cette dernière reste de votre responsabilité.

*Je reconnais avoir pris connaissance et approuvé le règlement interne.*

*Je dégage de toute responsabilité le 144 en ce qui concerne l'aptitude de mon enfant à suivre ses cours, et ce, du fait de ne pas avoir fourni de certificat médical.*

**Date :**

**Signature(s) :**

## *A conserver par les parents*

*A conserver précieusement par les parents pour garder en mémoire la date du gala et les vacances scolaires. Lire toutes les inscriptions ci-dessous : Tenues de danse à respecter, déroulement d'un cours, charte, règlement intérieur.*

### **1) TENUES DE DANSE CLASSIQUE :**

#### **A lire très attentivement...**

- Bijoux interdits pour tous les groupes & pas de culottes qui dépassent !
- La tenue de votre enfant doit être lavée chaque semaine. Nous n'accepterons pas des tenues déchirées ou sales.
- Les élèves pourront être refusés en cas de tenue non adéquate
- Chaussons de classique : Uniquement sansha, capezzio, bloch, wearmoi ou ceux de ADC danse. Pas de décatillon qui sont inconfortables au niveau des coutures pour l'enfant !
- Cache coeur obligatoire pour l'hiver, nous n'accepterons pas de pull,
- L'enfant doit arriver avec son chignon (prévoir un kit de secours dans son sac de danse)
- Pensez à donner une bouteille d'eau ou gourde. Une fontaine à eau est à leur disposition dans les vestiaires.

#### **Eveil 4-5 ans : ROSE PALE**

Justaucorps avec jupette incorporée de préférence ou justaucorps simple (la jupe libre n'est pas autorisée)

Collants de danse roses avec pieds

1/2 pointes roses bi-semelles en toile

Chignon et barrettes ou bandeau avec barrettes pour les cheveux courts (pas de cheveux dans les yeux)

#### **Initiation 6-7 ans : PARME**

Justaucorps avec jupette incorporée de préférence ou justaucorps simple (la jupe libre n'est pas autorisée)

Collants de danse roses avec pieds

1/2 pointes roses bi-semelles en toile

Chignon et barrettes ou bandeau avec barrettes pour les cheveux courts (pas de cheveux dans les yeux)

#### **Préparatoire (8 ans et +) : BLEU CLAIR**

Justaucorps avec ou sans jupette monté sur élastique de préférence

Collants de danse roses avec pieds

1/2 pointes roses bi-semelles en toile

Chignon et barrettes ou bandeau avec barrettes pour les cheveux courts (pas de cheveux dans les yeux)

#### **Elémentaire 1 (9 ans et +) : BORDEAUX**

Justaucorps avec ou sans jupette monté sur élastique de préférence

Collants de danse roses avec pieds

1/2 pointes roses bi-semelles en toile

Chignon et barrettes ou bandeau avec barrettes pour les cheveux courts (pas de cheveux dans les yeux)

#### **Elémentaire 2 (11 ans et +) / Répertoire / Pointes : NOIR**

Justaucorps avec ou sans jupette monté sur élastique de préférence

Combi en laine acceptée pour l'échauffement

Collants de danse roses avec pieds

1/2 pointes roses bi-semelles en toile et pointes (si cours spécifique cours de pointes)

Chignon et barrettes ou bandeau avec barrettes pour les cheveux courts (pas de cheveux dans les yeux)

*L'élève pourra se voir refuser le cours en cas de non respect de la tenue adéquate.*

**Contact de ADC danse qui propose chaque année un kit complet :**

06 48 46 76 74 / 4 rue Théron de Montaugé, 31200 Toulouse

## 2) TENUES DE DANSE MODERN'JAZZ

- Bijoux interdit pour tous les groupes.
- La tenue de votre enfant doit être lavée chaque semaine. Nous n'accepterons pas des tenues déchirées ou sales.
- Les élèves pourront être refusés en cas de tenue non adéquate
- JUSTAUCORPS OBLIGATOIRE DANS TOUS LES COURS. Nous n'acceptons plus les tee-shirts
- Leggings, pantalon jazz ou short de danse pour tous les groupes (lycra ou coton)
- Choix personnel de porter un collant de danse sans pieds ou jambes nues.
- Pieds nus MAIS prévoir des chaussettes pour le début du cours et des pédilles à partir de 8 ans
- Cache-coeur si besoin pour l'hiver...Nous n'accepterons pas de pull en cours !
- Nuque dégagée (queue de cheval, chignon...), pas de cheveux dans les yeux
- Pensez à donner une bouteille ou gourde, une fontaine à eau est à leur disposition dans les vestiaires.

### COULEURS OBLIGATOIRES pour les justaucorps :

Eveil 4/5 ans : Rose pastel

Initiation 6/7 ans : Parme

Préparatoire 8 ans et + : Bleu clair

Débutant ado 11 ans et + : Bordeaux

Moyen 11 ans et + : Noir

+ SHORT OU LEGGINS OU PANTALON JAZZ DE COULEUR NOIR OBLIGATOIRE !

*L'élève pourra se voir refuser le cours en cas de non respect de la tenue adéquate.*

## 3) TENUE DE DANSE HIP HOP & STREET JAZZ & RAGGA/REGGAETON

- Jogging, short ou leggings + tee-shirt confortable afin de libérer les mouvements...
- PAS DE JEAN'S et de PULL durant les cours !! Basket
- Cheveux attachés de préférence

*L'élève pourra se voir refuser le cours en cas de non respect de la tenue adéquate.*

## 3) TENUE DE DANSE DANCE KIDS & EVEIL DU SAMEDI

- Jogging, short ou leggings + tee-shirt
- PAS DE JEAN'S et de PULL durant les cours !! Tennis, baskets ou chaussons de danse
- Cheveux attachés de préférence

*L'élève pourra se voir refuser le cours en cas de non respect de la tenue adéquate.*

## COMPORTEMENT DES PARENTS POUR UN BON DEROULEMENT DES COURS

Les portes s'ouvrent 5mn avant le début du cours.

Les parents doivent laisser leurs enfants aller aux vestiaires seuls (pour les groupes à partir de 8 ans à l'ouverture des portes. Ceci afin de préserver la tranquillité des cours qui n'ont pas encore fini.

Ils pourront ensuite revenir chercher leur enfant 5mn avant la fin du cours en prenant soin de laisser entrer en priorité les élèves ayant le cours suivant.

Les parents devront quitter l'école de danse dès l'appel des enfants par leur professeur. Merci de respecter ces règles afin de préserver la qualité d'enseignement de la danse au 144.

## LE GALA DU 144

**Il aura lieu le vendredi 22 mai 2020 (WE de l'ascension) comme chaque année à la salle de spectacle le Bascala à Bruguières (les dates de gala sont attribuées chaque année par tirage au sort). La participation de l'enfant (non obligatoire) au gala impliquera aux parents d'acheter ou de louer sa tenue de danse et de prendre ses places pour le théâtre.**



## CHARTRE DU 144 à lire attentivement

**A conserver par les parents**

*Parce qu'elle possède une véritable force d'évasion et de bien-être, la danse est pratiquée depuis longtemps par un très grand nombre de personnes. Adultes, enfants, ados, danses de couples ou en solo... de différents horizons. Les valeurs qu'elle véhicule touchent ainsi la plupart d'entre nous. Au-delà du simple cadre de la danse, toutes ces valeurs nous accompagnent au quotidien et sont source d'épanouissement, d'enrichissement et d'accomplissement personnels. Pour les plus jeunes, elle contribue à l'éducation et leur apporte des notions élémentaires telles que le respect, l'ouverture d'esprit, la sociabilité et le dépassement de soi.*

*Prendre soin de la structure est essentiel : des vestiaires laissés propres, jeter les papiers dans les poubelles, ne rien jeter dans les toilettes. Ramasser sa bouteille et la mettre à la poubelle à la fin de son cours si besoin, pas de chewing-gum collé sous les tables ou les bancs...*

*Respecter les autres danseurs en arrivant à son cours de danse propre et dans une tenue adéquate. Arriver à l'heure pour ne pas déranger et éviter de perturber un cours déjà commencé.*

*Respecter l'accueil que vous offre la secrétaire en présentant votre carte à l'entrée, même si vous êtes exceptionnellement en retard.*

*La direction prend les décisions qui lui semble les meilleures pour la bonne marche des cours et le confort des élèves, mais reste à l'écoute de remarques et d'idées.*

*La prise d'abonnement ne donne en aucun cas le droit de critiquer sans égard la direction ou les professeurs. Toute forme d'agressivité de la part d'un élève ou d'un parent, verra l'annulation pure et simple de son abonnement sans pouvoir en demander le moindre remboursement.*

*Les cours de danse au 144 se pratiquent dans un cadre légal de la danse et sont dispensés par des professionnels de la danse...*

*Pour le confort des élèves et des professeurs le 144 dispose de : plancher sur lambourdes, miroirs, vestiaires séparés hommes/femmes, toilettes, ventilation de renouvellement d'air à raison de 10 fois/heure, acoustique travaillée, eau à disposition des danseurs dans les vestiaires.*

*La danse doit avant tout nous permettre de nous évader et de prendre du plaisir.*

*En rejoignant le 144, vous allez à la rencontre d'une direction, de professeurs et d'élèves souriants, passionnés et disponibles.*

*Vous pourrez apporter votre joie et bonne humeur afin de partager des valeurs d'humanité.*

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- Les cours commenceront à partir du lundi 02 septembre 2019 et finiront le 20 juin 2020.  
Merci de prendre note des vacances du 144
  - du 20 octobre au 03 novembre
  - du 22 décembre au 05 janvier
  - du 09 février au 23 février
  - du 05 avril au 19 avril
  - du 21 mai au 24 mai
- Le montant total de l'abonnement annuel, frais d'adhésion compris, s'effectue lors de l'inscription, il engage l'élève à être présent dans les cours qu'il a choisi.
- Pour les encaissements échelonnés, les trois chèques doivent être remis lors de l'inscription. Les parents ne pourront en aucun cas faire opposition à leur chèque en cas d'arrêt prématuré des cours.  
Les forfaits sont valables pour la saison en cours, ils ne sont ni cessibles, ni récupérables. Sauf cas de force majeure (telle longue maladie, fractures...) qui donnera droit à un report sur la saison prochaine. Dans ce cas, un certificat médical sous pli confidentiel devra être fourni précisant les dates précises d'arrêt, nous ne prendrons pas les certificats de complaisance.
- Aucun abonnement ne pourra faire l'objet d'un remboursement. La place de l'enfant étant réservé à l'année.
- Toutes les informations sont données par e-mail aux parents. Nous ne sommes pas responsables de mails non lus ou dans vos indésirables.
- Afin de ne pas déranger le bon déroulement de la classe, les parents ne sont pas autorisés à assister aux cours. ils seront conviés à assister aux portes ouvertes à l'heure du cours la 1ère semaine de cours soit du 02 au 07 septembre ***pour les nouveaux adhérents uniquement*** puis du 16 au 21 décembre 2019 pour tous les parents avec le goûter de Noël !
- Utilisation du téléphone portable interdite durant toute la durée du cours
- Le 144 décline toute responsabilité en cas de vol dans les locaux, les effets personnels sont sous la responsabilité exclusive du propriétaire.
- Nous vous informons ne pas avoir souscrit d'assurance individuelle accident, cette dernière reste de votre responsabilité.